

# Réglementation européenne Implications pour la production

ForumPhyto

Bernard Géry, Porte-Parole Professionnel

JF Proust, Animateur

SIVAL, 16 janvier 2009



# ForumPhyto

Une protection phytosanitaire

assumée,

responsable

et durable

[www.forumphyto.fr](http://www.forumphyto.fr)

SIVAL, 16 janvier 2009



# ForumPhyto

- Newsletters (infos, bulletins), Site Internet/Extranet
- Trouver les informations, susciter le débat
- Donner des arguments de fond à la Profession
- Liens européens
- .....

SIVAL, 16 janvier 2009



# Réglementation Européenne

## Implications pour les producteurs

- Bref rappel national
- Les principales réglementations UE et leur importance
- « Paquet pesticides »
- Quelles possibilités aujourd'hui ?



# Bref Rappel National

- Arrêté du 12 Sept 2006
- Grenelle
- Ecophyto 2018, Grenelle 1 et 2
- Commission Usages Orphelins



# Qqs grandes spécificités nationales

- Interdiction des produits industriels simples
- DARs et DREs par défaut
- 50 % de réduction « si possible »
- Redevance pollution diffuse
- Catalogue des usages complexe
- ...



# Attention : l'herbe n'est pas toujours plus verte dans le champ du voisin !

## DANS LES AUTRES ETATS MEMBRES :

- Pression environnementaliste forte
- Législation plus souple, mais appliquée plus sévèrement
- Contraintes techniques plus fortes (pression parasitaire...)
- Marginalité de l'agriculture



# Importance de la réglementation européenne

- Cadre commun pour toute l'UE
- Directives et Règlement
- Subsidiarité
- Marché unique...



# Réglementation Phyto UE

- Protéger les cultures, l'environnement, le travailleur et le consommateur
- EFSA et DG SANCO
- LMR de l'UE : 396/2005
- Directive 91/414 : bientôt règlement
- Bientôt directive « utilisation durable »



# Harmonisation des LMRs de l'UE : C'est fait !

Reg. 396/2005 en vigueur depuis le 01 septembre 2008

Législation résidus disponible en ligne :

[http://ec.europa.eu/food/plant/protection/pesticides/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/food/plant/protection/pesticides/index_en.htm)

Base de données substances /denrées :

[http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides/public/index.cfm](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm)

Document pédagogique :

[http://ec.europa.eu/food/plant/protection/pesticides/explanation\\_pesticide\\_residues\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/food/plant/protection/pesticides/explanation_pesticide_residues_fr.pdf)

# Harmonisation des LMRs de l'UE : Vigilance !

- LMR harmonisées ne veut pas dire homologations harmonisées
- Révision des LMR dans l'année : beaucoup seront revues à la baisse
- Demandes des distributeurs (Allemagne, NL...)

# Révision des substances actives

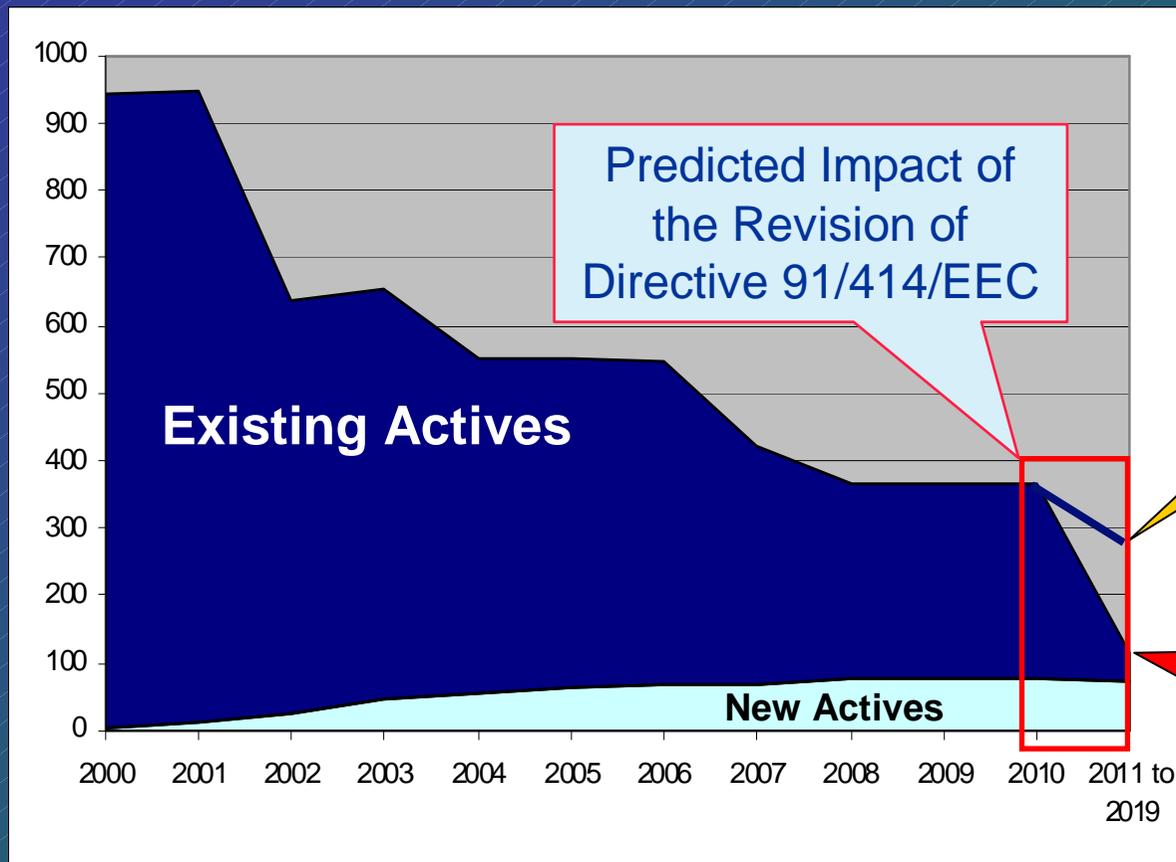
- Beaucoup de radiations...
- Échéance du 31 déc 2008 tenue...  
...grâce au retrait « volontaire »





# Impact of Cut-Off Criteria, Evaluated by PSD

Insecticide Resistance Action Committee



24% reduction resulting from the EU Commission's Cut-off Criteria and Substitution

85% reduction resulting from the Eu Parliaments Cut-off Criteria and Substitution

➔ According to PSD's Worst-Case Impact Assessment, Proposed Legislation could have a devastating impact on product diversity

# Règlement sur la mise en marché (remplaçant Dir 91/414)

- Critères d'exclusion (POP, PBT, vPvB, CMR1et2, Perturbateurs Endocriniens.
- Critères de substitution
- Reconnaissance Mutuelle : 3 zones, mais...
- ... possibilité de refus par un EM (plan d'action nationaux)
- Attention portée aux usages mineurs
- Etude d'impact 5 ans après...
- Mise en application 2009 ou 2011 ??



# Directive Utilisation durable (1)

- Obligation de « Plan d'Action Nationaux »
- Obligation de critères quantitatifs
- Définition de zones spécifiques (protégées, fréquentées par le public,..)
- Protection intégrée d'ici le 1<sup>o</sup> janv 2014

# Directive Utilisation durable (2) : Subsidiarité !

- Objectifs quantitatifs non définis, pas d'IFT, pas d'échéance...
- Pas d'interdiction « zones fréquentées »
- Pas de définition de Protection Intégrée
- Pas de taxes obligatoires
- Subsidiarité pour l'information des voisins

# Conséquences prévisibles

- Perte de substances actives
- Multiplication des usages orphelins
- Conséquences sur la production :  
quantitatives et qualitatives
- Encouragement aux importations

# Beaucoup reste à faire : Importance de la mobilisation

- Définition réaliste des perturbateurs endocriniens (certaines ONG déjà sur la brèche...)
- Reconnaissance mutuelle effective
- Pas de surenchères nationales
- Usages orphelins : de l'action !



# « Cartographie » des acteurs et des moyens

- FRA : ForumPhyto, FNPL, FNPF, CTIFL, Pouvoirs Publics
- UE : Copa-Cogeca, Freshfel, Areflh, DGAgri, DGSanco
- Nécessité de la transparence
- « Lobbying »
- « Cohésion » de la filière FRA et UE

